

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE DE RECHERCHE

15-27 MARS 2021

1. Présentation des Saisons Zéro

Saisons Zéro c'est le projet d'occupation transitoire du monastère des Clarisses porté par l'association Zerm, en collaboration avec l'association Yes We Camp, l'historien Gilles Maury et l'entreprise ICAR.

L'ancien couvent est un ensemble monastique de 6 500 m² construit par le Baron Béthune à la fin du XIXe siècle dans le quartier de l'Épeule à Roubaix. Inhabité depuis 2008, le bâtiment est inscrit à la liste des monuments historiques en 2010.

Le projet de Zerm, intitulé Saisons Zéro, est de transformer le monastère en un lieu convivial et expérimental, où on repense le quotidien dans un contexte de crise climatique.

L'occupation, prévue pour une durée de 3 ans (2019-2022), est l'occasion de tester des formes différentes de réhabilitation du bâti ancien. La question est : comment atteindre un confort suffisant dans des lieux vastes, non isolés et dont l'aspect historique doit être conservé ?

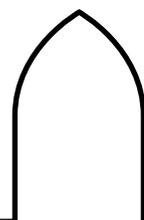
Zerm répond à cette question en remettant au goût du jour des mobiliers aujourd'hui désuets, tels que les lits clos ou à baldaquin, les tapisseries ou les paravents, dont la fonction première était de réduire les sensations de froid en maintenant la chaleur dans des volumes réduits autour du corps humain.

Véritable expérience d'intervention alternative sur le patrimoine, cette occupation transitoire souhaite donc tester au quotidien et avec ceux qui le souhaitent des techniques pratiques, économiques et simples pour répondre aux besoins essentiels du logement, du travail, de la fête et de la cohabitation.

2. Présentation de Zerm

Zerm est une association d'architecture dont l'objectif est la production et la diffusion de connaissances liées aux techniques de réhabilitation des bâtiments.

La pratique associative de Zerm est une forme d'architecture de proximité. Elle se nourrit d'observations quotidiennes et répond à des besoins essentiels. Concrètement, les projets de Zerm se fabriquent lors d'immersion dans des contextes familiaux ou voisins.



3. Présentation de la résidence

La résidence de recherche et de création proposée s'inscrit dans la thématique des Saisons Zéro pour cet hiver : l'Hibernation.

L'hibernation comme une réponse aux confinements à répétitions, un écho à la vie monacale des sœurs ayant vécu au couvent des Clarisses, un questionnement sur le froid et les méthodes d'isolation, mais aussi un appel à ralentir, à adopter une logique d'économie de ressources.

Le format de résidence que nous proposons s'inscrit dans cette logique de repli. Elle n'est pas axée sur la production d'un projet fini. Nous souhaitons encourager les pratiques d'expérimentations, de recherche et mettre en valeur le processus de création.

La seule forme de restitution demandée est la documentation de ce processus. Elle peut prendre toute forme (croquis, photographies, ...).

Si les conditions sanitaires le permettent, il sera possible de montrer la création en cours à la fin de la première semaine de résidence au public, via une ouverture d'atelier.

Pour ce premier appel à résidence, nous souhaitons envisager les cellules des sœurs qui étaient autrefois lieu de sommeil, de prière et d'étude comme lieu de création, de réflexion et de vie.

4. Conditions financières

Les créateur.rice.s invité.e.s reçoivent une bourse de résidence de 1000 euros par projet, à répartir entre les honoraires des créateur.rice.s, les frais de déplacement et les frais de production.

5. Conditions d'accueil

Les espaces mis à disposition par les Saisons Zéro sont :

- Une cellule de travail individuelle (possibilité d'y dormir si les artistes souhaitent)
- Une cellule de sommeil dans l'auberge des Saisons Zéro
- Un accès aux parties communes de l'auberge (cuisine, salle de bain)

Les espaces ci-dessus sont équipés d'électricité et de connexion wifi.

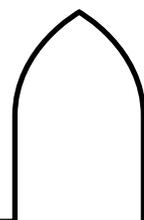
Concernant l'aspect patrimonial du Monastère, en fonction des activités, il sera nécessaire de protéger le lieu d'expérimentation et éviter de s'appuyer sur le bâti existant.

Équipements auxquels ont accès les créateur.rice.s invité.e.s :

Sur demande, l'association peut mettre à disposition son atelier de construction et accompagner les différents projets. Saisons Zéro est un lieu vivant, l'atelier est utilisé par l'équipe gestionnaire et certains occupants du site. La disponibilité de l'atelier et de sa responsable n'est pas garantie en continu.

Par ailleurs, l'association Zerm dispose d'un comptoir de matériaux de réemploi, Le Parpaing, il est possible d'y avoir accès pour réaliser des achats nécessaires à la production.

¹ Ancienne chambre réservée aux sœurs Clarisses, espace de 9 à 10m².



6. Conditions d'admission

Toutes les disciplines sont les bienvenues : arts visuels, arts vivants, design, lettres, musique, architecture, sciences de la nature, sciences humaines et sociales, etc.

Nous fixons un maximum de 3 personnes par projet déposé.

7. Convention

Une convention sera rédigée entre l'association Zerm et les créateur.rice.s invité.e.s.

8. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit être composé de :

- un portfolio
- une courte note d'intention présentant vos motivations pour la résidence
- tout document de votre choix

9. Calendrier

Appel à candidatures ouvert à partir du jeudi 4 février 2021

- Dossier de candidature à envoyer jusqu'au dimanche 28 février 2021 (inclus)
- Annonce des résultats le mercredi 3 mars 2021
- Période de résidence de deux semaines à partir du 15 mars 2021

Le dossier est à transmettre par mail à : residence@saisonszero.fr

10. Partenaires

Cette résidence est possible grâce au soutien de la région Hauts-de-France à travers le dispositif "Recherches et Expérimentations Artistiques", et au soutien de l'État via le Ministère de la Ville et le plan "Quartiers d'automne/Quartiers solidaires".

Zerm

